



N°71

Le Lien

LE JOURNAL
MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2023
:: JANVIER :: FÉVRIER 2024

P09 Zoom sur nos agents
de cantine

P19 Retour sur une
expérience inoubliable

P21-23 Agenda festif

saint-ismier.fr

Dossier : patrimoine P12-P13



RETROUVEZ TOUTE
L'ACTU DE LA VILLE
DE SAINT-ISMIER



BRÈVES

Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations
municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles... :
Instagram ou www.facebook.com/villedesaintismier
(il n'est pas nécessaire d'avoir un compte Facebook pour consulter)

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flasher
sur moi!



HORAIRES MAIRIE

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél.: 04 76 52 52 25
Tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
(le mardi jusqu'à 18h30 sur RDV).
Fermetures exceptionnelles à 17h30 les mardis 26 décembre et 2 janvier.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Accueil du public, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 92 77 ou à social@saint-ismier.fr

SERVICE « CADRE DE VIE » (URBANISME - SERVICES TECHNIQUES)

Tél.: 04 76 52 52 33
> Lundi de 14h à 17h.
> Mardi matin sur RDV.
> Mercredi et vendredi de 9h à 12h sur RDV.
> Jeudi matin sur RDV.

SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-SCOLAIRE » (EJS)

Accueil du public (Maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV
au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

SERVICE PETITE ENFANCE

«Crèch'ndo»
Ouverture de 7h45 à 18h30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Tél.: 04 76 52 92 76
Mail : mediatheque@saint-ismier.fr
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).
> Mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h et ouverture supplémentaire le jeudi de 10h à
12h en période de petites vacances.
> Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.
> Samedi de 10h à 12h30.

NUMÉROS D'URGENCE

GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER: 17 ou 04 76 52 15 45

POLICE MUNICIPALE: 04 76 52 93 64 ou 06 27 15 52 70

PHARMACIE DE GARDE: 3237 (appel payant) - www.servigardes.fr

SAPEURS-POMPIERS: 18

SAMU, MÉDECIN ET DENTISTE DE GARDE: 15

CENTRE ANTIPOISON DE LYON: 04 72 11 69 11

ÉLECTRICITÉ (ENEDIS): 09 72 67 50 38

GAZ (GRDF): 0 800 47 33 33

EAU (SAUR): 04 57 38 50 09

ASSAINISSEMENT: astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h
de la société Véolia: 04 76 61 39 34

RELATION AUX USAGERS DES EAUX DU GRÉSIVAUDAN: 04 76 99 70 00

PERMANENCES CONCILIAITEUR:

Les permanences du conciliauteur se tiennent 2 mercredis par mois de 9h à 12h, sur RDV
au 04 76 52 52 25.

ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

À Villard Bonnot, 19 av. du Général De Miribel sur RDV au 04 56 58 16 91.

Permanence sociale d'écoute et de conseils pour les personnes âgées Elle est dédiée aux
personnes âgées rencontrant des difficultés dans la recherche d'une aide à domicile, d'une
place en maison de retraite...

Elle est destinée également aux aidants, conjoints et enfants des personnes âgées.
Lydia Bolès, assistante sociale pour les personnes de + 60 ans reçoit les 2ème et 4ème
mercredis de chaque mois en mairie de Saint-Ismier, de 14h à 16h30 sur RDV, au 04 76 52
52 25.

SERVICES

DÉCHETTERIES

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet.
Ouverture 7j / 7j de 8h30 à 17h45 (sauf jours fériés).
+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

JOURS DE COLLECTE

> Ordures ménagères le lundi et mardi (au dessus de la nationale), jeudi et vendredi (en
dessous de la nationale).
> Recyclables « Je trie » le mardi.
Pas de collecte les jours fériés. Report systématique au mercredi de la semaine concernée.
+ d'infos au : 04 76 08 03 03 - communauté de communes ou www.le-gresivaudan.fr

OBJETS TROUVÉS

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne-Police municipale ».

Dates des vacances scolaires

Vacances de Noël : fin des cours le samedi 23 décembre 2023 et
reprise des cours le lundi 8 janvier 2024.

Vacances d'Hiver : fin des cours le samedi 17 février et reprise des
cours le lundi 4 mars 2024.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le
matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi
sont en congés le vendredi soir après les cours.

Ouverture des accueils de loisirs

**Les accueils de loisirs et le Local Jeunes seront fermés pendant les
vacances de Noël.**

Durant les vacances d'Hiver, le centre de loisirs 3-12 ans et le Local
Jeunes seront ouverts du lundi au vendredi du lundi 19 février au
vendredi 2 mars inclus.

Les programmes d'activités et les dates des permanences d'inscrip-
tions en ligne seront disponibles courant janvier sur le site internet
de la mairie rubrique "Jeunesse" (renseignements auprès du pôle
EJS : loisirs.3-12@saint-ismier.fr ou loisirs.ados@saint-ismier.fr et par
téléphone au 04 76 52 93 69).

Inscriptions scolaires rentrée 2024

**Vous avez un enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021
ou vous emménagez sur la commune et souhaitez scolariser votre
enfant à la rentrée de septembre 2024.**

Les parents doivent effectuer dès à présent l'inscription auprès du
service scolaire.

La fiche d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie
rubrique "Jeunesse".

Renseignements auprès du service scolaire :

s.scolaire@saint-ismier.fr et par téléphone au 04 76 52 93 69.

État civil

MARIAGES

La municipalité présente ses félicitations aux époux.

- **Monsieur Paul MOITEIRO et Madame Charlotte VERGNES**
mariés le 26 août 2023
- **Monsieur Romain DE ZUTTER et Madame Delphine JACOB**
mariés le 23 septembre 2023
- **Monsieur Victor WILK et Madame Marlène TOIA**
mariés le 21 octobre 2023

NAISSANCES

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.

- **Mathieu GIROLET** né le 25 juin 2023
- **Orso MARCAGGI** né le 31 juillet 2023
- **Giulia PRIVITERA** née le 7 août 2023
- **Erwan TOMASSINI** né le 6 septembre 2023

DÉCÈS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles et amis.

- **Monsieur Maurice MATOSO** décédé le 5 août 2023 à l'âge de 93 ans
- **Monsieur Joël ACHARD** décédé le 28 septembre 2023 à l'âge de 74 ans
- **Monsieur René GILBERT** décédé le 4 octobre 2023 à l'âge de 98 ans



Henri Baile, maire de Saint-Ismier

Le partage du commun



« Chacune et chacun d'entre nous porte en soi un lieu qui alimente sa nostalgie et habite son esprit... Ou du-moins un peu du souffle qui en émane... C'est-à-dire la somme affective du rayonnement poétique d'un paysage mêlé de souvenirs, de rencontres ou d'amours passées...

Cette alchimie parfaitement confuse, mais tellement présente en nous, compose une géographie intérieure qui dialogue avec les espaces où nous vivons et nourrit notre manière de vivre et d'habiter le monde.

Nous sommes nombreux aujourd'hui à Saint-Ismier, à venir d'une autre géographie, et pourtant, à nous sentir appartenir à une terre d'où nous ne venons pas... À nous sentir proches de ces familles qui ont façonné les paysages de ce piedmont du massif de Chartreuse face à la chaîne de Belledonne.

Des familles nées aux Fangeat, aux Semaises, aux Bouts, au Gueydan ou dans un tout autre hameau qui nous offre en partage ses fontaines, ses calvaires, ses murets...

Un patrimoine qui raconte l'histoire du village à travers une langue accessible à tout nouvel arrivant dans la commune.

Un patrimoine vernaculaire qui contribue à l'enracinement dont nous avons besoin pour construire notre appartenance et donne forme et sens à notre intégration au sein de la communauté villageoise.

Dans un monde multipolaire où nous risquons chaque jour de perdre jusqu'à notre capacité à nous indigner, il est bon de se sentir autre chose qu'un vivant sans racine, sans épaisseur historique, qui évoluerait sur une terre désincarnée, dans un flux perpétuel.

Il est bon de pouvoir « faire village » et partager un commun infiniment précieux.

Mais ce commun se construit aussi grâce à des femmes et des hommes dont le sens de l'altérité s'exprime à travers leur engagement professionnel ou civique. En cette période de fêtes, je veux donc rendre hommage à ceux qui tissent et entretiennent le lien : Aux adolescents de la commune qui fréquentent « le Local Jeunes », aux services Enfance Jeunesse et Animation qui les encadrent car ensemble, ils organisent une fête d'Halloween qui réunit dans l'allégresse toutes les générations dans le parc de la mairie.

À l'équipe professionnelle et bénévole de la médiathèque « L'Orangerie » car sa capacité à faire se rencontrer nos anciens accueillis à la maison de retraite du Rozat avec les enfants de nos trois groupes scolaires est d'une richesse insoupçonnée.

À l'équipe du CCAS et aux bénévoles qui l'entourent pour leur écoute des difficultés que peuvent rencontrer nos concitoyens.

Notre commune est loin de n'être qu'une simple identité administrative et juridique, elle est surtout, à travers son patrimoine et ceux qui l'habitent, le partage du commun. Un partage qui nous invite à construire ensemble l'avenir de Saint-Ismier dans le respect de son passé. »

Joyeux Noël et belles fêtes à tous



SOMMAIRE

- P04 - P05 • INSTANTS VOLÉS
- P06 - P07 • ACTUALITÉS
- P08 • ENFANCE
- P09 - P10 • ÉDUCATION
- P11 • SPORTS

- P12 - P13 • DOSSIER
- P14 • VIE PUBLIQUE
- P15 • COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- P16 - P17 • SOCIAL

- P18 • PORTRAIT
- P19 - P20 • MÉDIATHÈQUE
- P21 - P23 • ANIMATIONS
- P24 • AGENDA





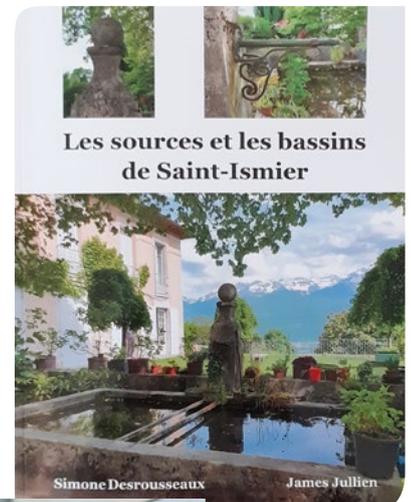
À LA DÉCOUVERTE DES ASSOCIATIONS

Au Forum qui s'est tenu le 2 septembre, de nombreux visiteurs se sont succédés sur les stands pour se renseigner sur le fonctionnement des différentes associations et les modalités d'adhésion et de prise de licences. Un forum toujours aussi vivant et riche d'échanges.

POUR MIEUX CONNAÎTRE SON PATRIMOINE

Le livre intitulé «Les sources et les bassins de Saint-Ismier» est sorti cet automne. L'ouvrage, écrit par Simone DESROUSSEAUX et James JULLIEN présente de manière détaillée les sources de Saint-Ismier en mettant en évidence leur importance historique, technique et environnementale. Vous pouvez vous procurer cet ouvrage à la Maison de la presse et sur le site Internet www.tourdarces-patrimoine.fr.

James JULLIEN, coauteur du livre, est également un tout jeune retraité de la fonction publique. À la mairie, il œuvrait ces dernières années comme conducteur de travaux. Monsieur le Maire a profité du vernissage, organisé à l'occasion de la parution de l'ouvrage, pour souligner le professionnalisme et le dévouement de James à la commune lors durant ces 32 dernières années.



LA SCIENCE LIVRE SES SECRETS

Vrai ou Faux ? En octobre, la médiathèque a fêté le Mois de la science. Elle a organisé deux ateliers « Illusions et curiosités perceptives - Magie et raisonnement » avec l'association « À seconde vue ». Une animation très instructive qui a eu un franc succès auprès du jeune public et de ses accompagnateurs adultes.

■ DES ACTIVITÉS AUTOMNALES POUR NOS JEUNES

Pendant les vacances, outre Happy Halloween, le Local Jeunes a proposé une sortie à Walibi, des soirées partagées et bien d'autres activités.



■ HAPPY HALLOWEEN

L'événement phare des vacances d'automne a une nouvelle fois rassemblé un très large public.

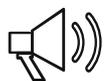
Cette réussite, nous la devons non seulement aux services municipaux mais aussi et surtout à l'investissement des membres du Local Jeunes. Un grand BRAVO à nos adolescents ismériens et à leurs encadrants pour la belle réussite de cette manifestation !



■ SOUVENONS-NOUS !

La commune a rendu hommage aux soldats morts pour la France lors de la 1ère Guerre mondiale et commémoré l'armistice de 1918 en présence de l'équipe municipale, des associations d'anciens combattants et des délégations de pompiers, gendarmes, police. Les enfants ont déposé de petits drapeaux symbolisant ainsi la fraternité entre les pays.





Recensement...

COMBIEN D'HABITANTS À SAINT-ISMIER EN 2024 ?



La campagne de recensement 2024 se déroulera du 18 janvier au 17 février. Votre participation est indispensable.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est organisé tous les 5 ans par les communes sous l'égide de l'I.N.S.E.E. et concerne toute la population. En début d'année prochaine, vous recevrez donc une feuille de logement ainsi qu'un bulletin individuel à votre domicile. Ces documents demandent notamment de renseigner l'âge, le niveau d'étude et le degré de confort de votre logement. Les réponses sont strictement confidentielles et protégées par la loi. Elles sont ensuite remises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.) pour établir des statistiques anonymes.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit également des données sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports utilisés pour se rendre sur son lieu de travail, conditions de logement... Autant d'informations dont la connaissance n'est pas sans conséquences car elles orientent les réflexions et décisions des politiques publiques à court, moyen et long terme.

Comment se déroule le recensement ?

Pour effectuer ce travail, un agent recenseur recruté par la mairie se présentera à votre domicile, muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent les identifiants vous permettant de faire ensuite la démarche en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, l'agent, tenu au secret professionnel, vous remettra les questionnaires à remplir sous format papier. ■

? Renseignements en mairie au 04 76 52 52 25

S'engager...

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 78% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions :

- avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs,
- résider légalement en France,
- être en situation régulière au regard des obligations du service national,
- jouir de ses droits civiques,
- être indemne de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées.

Quelles sont les obligations ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite. La première année constitue une année probatoire. L'activité de sapeur-pompier volontaire s'exerce avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et notamment de la "Charte nationale du sapeur-pompier volontaire".



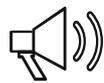
Quelle est la formation ?

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale* à la suite de son engagement. Elle est adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, avec une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière. Les pompiers concourent notamment aux actions de prévention, de prévision, de formation et aux opérations de secours que requiert, en toutes circonstances, la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement.

et est nécessaire à leur accomplissement. En attendant son acquisition, le sapeur-pompier volontaire peut intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur. Il peut être engagé en tant que "sapeur-pompier volontaire apprenant" dès son recrutement, à partir du moment où il a reçu une formation aux règles de sécurité individuelle et collective sur intervention. La période probatoire prend fin dès l'acquisition de la formation initiale. ■

* La formation initiale du sapeur-pompier volontaire comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans. Elle est adaptée aux missions confiées

? Informations complémentaires : gs.stismier.chef@sd38.fr – 04 76 27 97 20

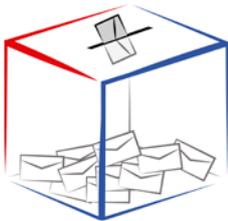


Élections

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

- **Vous pouvez effectuer votre démarche à l'accueil de la mairie ou sur le site service-public.fr**



Simplification de l'accès à l'information

Un panneau d'affichage administratif numérique est installé depuis un an à l'entrée de la mairie. Vous avez ainsi accès aux informations portant sur les actes administratifs et d'urbanisme, sur l'animation du village... Depuis le mois de septembre, ces informations sont également accessibles depuis l'onglet « vie quotidienne » du site Internet de la commune.

- **Plus d'infos : www.saint-ismier.fr**



Travaux...

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !



Pour votre sécurité, trois arbres situés place de l'église, tous malades et très fragiles, ont été abattus. Devenus dangereux, ils pouvaient tomber à tout moment en cas de vent violent. Cet automne les arbres retirés seront remplacés.

En raison des racines des arbres abattus qui déformaient le sol et le rendait dangereux pour les passants, le parvis a, quant à lui, dû être refait à neuf et en harmonie avec le cadre. Ces travaux ont également permis d'abaisser les trottoirs afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. ■

Travaux...

POUR LE PLAISIR DE LA PRATIQUE SPORTIVE !

Dans le cadre de la politique locale en faveur de la jeunesse et du sport, le plateau sportif situé près du groupe scolaire de la Poulatière a été rénové cet été. Devenu accidentogène, il ne permettait plus la pratique du basket ni d'autres sports. Le plateau est maintenant sécurisé et de nouveau ouvert à tous ! ■



Rénovation...

VERS UN RAJEUNISSEMENT DE LA SALLE DU ROZAT !



Très appréciée par les Ismériens, la salle du Rozat est actuellement en réfection. Au programme des travaux : des huisseries refaites, des ouvertures créées afin de laisser entrer la lumière, une acoustique grandement améliorée et un grand ravalement de façade. Les travaux débutés en octobre se termineront a priori fin mars. La réouverture de la salle est donc prévue pour le printemps 2024 sous réserve d'aléas. ■



Rentrée...

UNE MULTITUDE DE PROJETS À CRECH'NDO !

Après une rentrée rythmée par le retour des enfants au sein de la crèche et un temps d'adaptation pour les nouveaux, la structure déroule ses différents projets pour cette nouvelle année scolaire.

Les équipes travaillent au quotidien à la mise en pratique du nouveau projet pédagogique fondé sur le thème des émotions. À titre d'exemple, dans l'unité des grands, le matin, chaque enfant place sa photo sur le grand tableau des émotions à son arrivée. Plusieurs actions seront menées autour de ce thème tout au long de l'année.

Et, pour permettre le lien entre les générations, les grands se rendront une fois par mois à l'E.H.P.A.D. Villa du Rozat afin de partager de bons moments avec d'autres générations.

Ce partenariat qui avait été mis entre parenthèses du fait de la crise sanitaire, est relancé et ravit les équipes, persuadées de l'intérêt de ces temps de partage intergénérationnel.

S'agissant de l'éducation à l'alimentation, la semaine du goût programmée en 2023 du 16 au 22 octobre, a été **l'occasion chez les grands et chez les moyens de découvrir des saveurs du monde entier** et une grande variété de plats « d'automne ».

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Jérôme de l'association AlterActiv qui a permis aux enfants de s'initier aux arts du cirque. Un temps fort apprécié par petits et grands. ■





Écoles...

ZOOM SUR NOS AGENTS DE CANTINE. PARCE QU'ELLES LE VALENT BIEN !

Elles se prénomment Amandine, Claudine et Martine. Tous les jours, elles rendent un immense service à une grande majorité des familles de Saint-Ismier, en travaillant dans l'ombre avec un sens inaltérable du service public. Ce sont nos agents de cantine.

Les cantines de nos 3 groupes scolaires accueillent chaque jour plus de 515 enfants.

L'accueil d'un aussi grand nombre d'enfants, ce n'est pas rien ! Cela exige une présence active dès 8h30 : réception des plats livrés par notre traiteur Guillaud, vérification du nombre de repas, organisation des services, coupe du pain, du fromage et des fruits, préparation de la salle pour le premier service. Pour le second, les tables sont mises par les animateurs et quelques élèves volontaires.

La mise en chauffe des plats se fait dès 10h45.

11h30 : les premiers enfants affamés arrivent dans les cantines et c'est parti pour 2 heures de service bien rythmé. Les plats défilent, la vaisselle et les couverts aussi.

13h20 : les derniers enfants quittent la cantine pour rejoindre leurs camarades et être confiés aux enseignants.

Les équipes en profitent alors pour faire un débrief du service, pointer ce qui a bien fonctionné, ce qui doit être optimisé.

La salle doit être ensuite rangée, nettoyée, les lave-vaisselles tournent à plein régime pour le service du lendemain.

Il est 15h, les portes des cantines se ferment pour le reste de la journée et sonne l'heure du repos, un repos bien mérité pour nos « dames de cantine ». ■



Amandine, école Clos Marchand



Claudine, école des Vignes



Martine, école Poulatière



Lycée...

UNE RENTRÉE PLEINE DE PROMESSES AU LEGTA.



La rentrée scolaire à l'École du Paysage de Saint-Ismier a été plus dynamique que jamais, avec une augmentation significative des effectifs (+17 %), après une année scolaire 2022-2023 au cours de

laquelle les résultats aux examens ont été excellents. Les différentes actions menées : liens resserrés avec les professeurs principaux, salons de l'étudiant, forum des métiers, mini-stages, accueil sur une journée dans l'établissement, journée portes ouvertes, opération de communication nous ont permis cette croissance positive à deux chiffres.

Une autre grande nouvelle cette année est l'évolution de la section randonnée. Ce programme offre aux élèves la possibilité de parcourir les sentiers de la région tout en développant des compétences liées à la connaissance des milieux naturels et montagnards. Devant la forte demande, nous avons fait le choix de créer un deuxième groupe de

seconde. Les sections européenne et arts visuels progressent elles aussi.

Les formations continues en apprentissage et en aménagement paysager s'étoffent. Les formations continues et courtes dans des domaines variés comme l'élagage ou la production agricole sont de plus en plus reconnues. L'École crée des formations sur-mesure pour répondre aux attentes.

L'exploitation pédagogique offre aux Ismériens, une jardinerie et un maraîchage de proximité avec la vente de paniers de légumes au détail à la Bâtie. Du jus de pomme, issu du verger, vous sera proposé prochainement !

L'École continue de former la prochaine génération de professionnels du paysage et de l'environnement, tout en promouvant des valeurs de durabilité et de respect de la nature. Avec l'engagement des étudiants, des formateurs, des enseignants et du personnel, l'avenir de l'École du Paysage de Saint-Ismier s'annonce brillant. ■

Collège...

RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE.

Le collège du Grésivaudan a fait sa rentrée le 4 septembre avec une division supplémentaire en sixième. Afin d'accueillir au mieux les nouveaux collégiens, les séjours ENS (espaces naturels sensibles) visant à créer du lien et de la cohésion se sont déroulés les 9, 12 et 16 octobre au cirque de Saint-Même. Malgré une organisation revue en dernière minute suite à des contraintes qui ne sont pas du fait de l'établissement, les trois sorties se sont très bien déroulées et élèves et encadrants ont pu découvrir la vie du cours d'eau et les petits animaux qui y vivent, leur cycle de vie et leur place dans les écosystèmes, la géologie sédimentaire et le cycle de l'eau. Lors d'une randonnée qui a menés les élèves jusqu'aux cascades.

Autres actions, la quinzaine citoyenne qui a eu lieu du 2 au 13 octobre. Chacun a exercé son rôle citoyen à travers les élections des représentants des élèves de

chaque classe. Puis les délégués nommés ont élu leurs représentants au conseil d'administration. Enfin, cette période s'est terminée avec les élections des membres du Conseil de la Vie Collégienne (CVC) où 69% des élèves se sont présentés aux urnes. Notons également qu'une quinzaine

d'élèves se sont spontanément proposés pour tenir le bureau de vote sur leur pause méridienne... rôle qu'ils ont su tenir avec rigueur et bonne humeur. Une excellente leçon de citoyenneté. ■





Course intercommunale... **UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE !**

Courses et activités prévues le dimanche 12 novembre ont pu se dérouler malgré quelques épisodes de pluie. L'enthousiasme a su vaincre l'adversité puisque 119 enfants des écoles élémentaires ont participé au cross intercommunal Saint-Ismier/Bernin/Biviers/Montbonnot/Saint-Nazaire-les Eymes dans les toutes nouvelles structures sportives de l'A.S.P.T.T. de Montbonnot. **Sans enjeu de performance, juste pour le plaisir et la bonne cause, cet événement a permis de récolter 2 500 euros.** Cet argent sera versé à l'association « Soleil Rouge » qui intervient auprès des enfants malades du CHU Grenoble Alpes.

Le bilan très positif de cette première édition appelle à une réédition de l'événement en 2024. ■



Anniversaire... **40 ANS, LE BEL ÂGE !**



Le club d'Aïkido de Saint-Ismier fête ses 40 ans cette année. Il a été créé en octobre 1983. Les premiers cours se déroulaient dans une petite salle polyvalente à Montbonnot Saint-Martin. Aujourd'hui, le club bénéficie du dojo de l'Espace Agora. L'équipe sportive

est composée de 4 professeurs, ayant tous, au minimum, la ceinture noire. L'enseignant référent est 4^{ème} DAN et titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif.

L'aïkido est une discipline qui se pratique à tout âge (à Saint-Ismier partir de 12 ans) sans distinction de niveau car il ne nécessite pas l'utilisation de

la force physique. Il

s'agit d'un art martial sans compétition qui consiste à canaliser et guider la force adverse sans créer d'opposition. **C'est une recherche constante d'harmonie qui favorise la maîtrise de son corps, améliore**

sa souplesse, permet le contrôle de ses réactions, tout en favorisant une respiration optimale.

Pratiquée à plusieurs, cette discipline renforce la confiance en soi, la concentration et la maîtrise de son corps. Une pratique régulière apporte un maintien de sa condition physique : mouvements, respiration, perception de son corps, confiance en soi, expression.

Les plus anciens dans cette discipline accompagnent, avec plaisir, les débutants dans cette recherche d'harmonie, dans un esprit de progression et de respect mutuel. Chacun pratique selon son niveau et sa condition physique, dans une ambiance respectueuse conviviale et cela... depuis 40 ans ! Bon anniversaire au club ! ■



IL ÉTAIT UNE FOIS... le Clos Faure !

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, près d'une centaine de personnes ont assisté à la présentation du Clos Faure lors d'un exposé riche et détaillé par Simone Desrousseaux et Danielle Dailly, deux Ismériennes passionnées par l'histoire locale. Certains membres du public ont pu, quant à eux illustrer la séance par des anecdotes ou souvenirs.

✓ Le domaine en quelques dates*

1530 !

C'est à cette date que l'on trouve la plus ancienne information sur ce Clos et ses bâtiments. Peut-être cette bâtisse existait-elle avant ? Mais il n'existe aucune trace écrite antérieure à 1530.

La partie la plus ancienne de la demeure, se situe vraisemblablement sous la tour mais le bâtiment a été rénové et bien modifié depuis le XVIème siècle.

En tout état de cause, il s'agit sûrement d'une des premières et donc d'une des plus anciennes maisons de maître construites dans le village sous le règne de François 1^{er} (1515-1547). Elle appartenait alors à un protestant.

C'est d'ailleurs pendant le règne de François 1^{er} que commencèrent les premières persécutions religieuses contre les protestants et c'est dans ce contexte, que le propriétaire de cette bâtisse s'est vu intenter un procès au cours duquel sa propriété lui a été confisquée au profit d'un juge du même procès, du nom de Sieur Bozon.

Plus tard, Joseph Bouviers de Portes de Saint Jullien, conseiller du Parlement, Président de la chambre des comptes du Dauphiné achète le Clos vers 1600. Il en reste propriétaire jusqu'en 1732.

EN 1732, le Clos est vendu avec toutes ses dépendances à Melle Luc, veuve d'Henri Lebel, bourgeois à Grenoble et contrôleur au Bureau Général du Tabac.

C'EST EN 1779 que le domaine est vendu à Etienne Faure, trésorier général des finances du Dauphiné qui donne son nom au lieu jusqu'à aujourd'hui. Le domaine restera 194 ans dans la famille.

VERS 1850, Joseph Félix Faure veut alimenter son domaine avec une nouvelle source et fait donc creuser un tunnel, en passant sur les terres de ses deux voisins. La source coule toujours et porte le nom de Fontaine Amélie, le prénom de son épouse.

“ La mairie déménage dans ses nouveaux locaux en 1983 ”

EN 1922, la propriété appartient en indivision aux deux fils d'Henri (fils de Joseph Felix), René et Henri.

EN 1958 au décès de ce dernier, de nombreux descendants se partageaient l'héritage et comme c'est souvent le cas dans de telles circonstances, la propriété de Saint-Ismier est vendue à une société immobilière qui lotit le terrain en **FÉVRIER 1973**.

La municipalité de l'époque fait l'acquisition de la demeure pour en faire la nouvelle mairie après une âpre négociation avec la société immobilière.

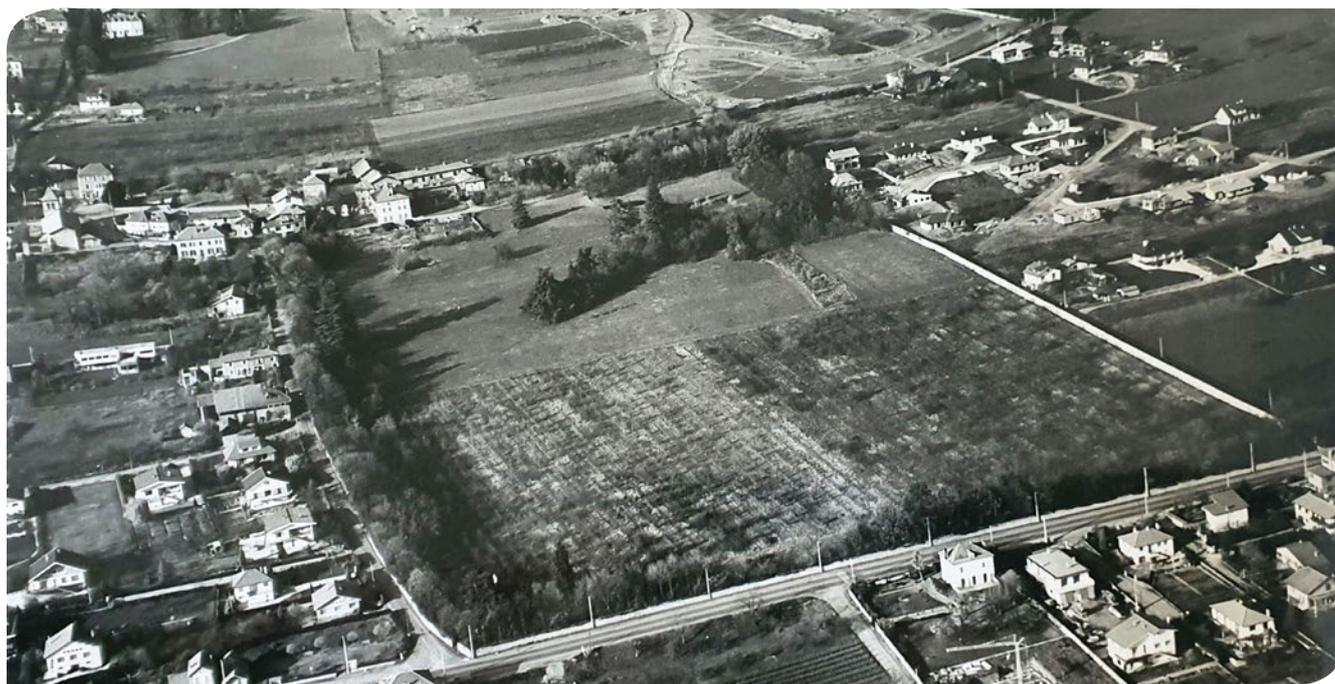
EN 1977, le premier conseil municipal de François-Régis Bériot, fraîchement élu se réunit symboliquement dans les locaux non rénovés du Clos Faure.

EN 1983, la mairie déménage dans ses nouveaux locaux et depuis, le parc accueille régulièrement des animations dans cet espace historique.

Vous connaissez donc désormais l'histoire du lieu que vous fréquentez lors de demandes d'actes administratifs, de participation à des célébrations ou lors de promenades dans le parc arboré. ■

* sources : Simone Desrousseaux et Danielle Dailly

HISTOIRE locale



Vue aérienne du Domaine Clos Faure en 1973



L'Orangerie, actuelle médiathèque



Bassin dans le parc



À droite la chapelle située au fond du parc



Inauguration de l'actuelle mairie en 1983



Dates clés

1530

la plus ancienne information
sur le Clos Faure

1779

achat du domaine par Etienne Faure,
sa famille en restera propriétaire
194 ans

1973

achat de la demeure par la
municipalité



GROUPE DE LA MAJORITÉ

Une passerelle emblématique.

La passerelle piétons-vélos doublant le pont édifié au-dessus de l'A 41, dans le secteur de La Bâtie, a été posée dans la nuit du 10 novembre. Une prouesse technologique enthousiasmante qui a attiré bien des spectateurs malgré une pluie têtue !

Au-delà de la technicité de la pose de cet élégant ouvrage d'art, il faut se féliciter qu'il établisse enfin l'indispensable lien urbain entre le bas et le haut de la commune, lien cher à la population comme à la municipalité et attendu par tous depuis le démarrage du projet de pôle d'échanges multimodal, le PEM de La Bâtie, en 2021.

La participation active au projet et le suivi attentif de nos communes et de la communauté de communes Le Grésivaudan alliées au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise, le SMMAG, a permis la réalisation d'une étape cruciale du projet après de longs échanges avec l'État et le concessionnaire autoroutier l'AREA.

Le jeu en valait la chandelle : la passerelle à laquelle ne manque plus que la bande de roulement vient s'ajouter aux bretelles construites en 2019, aux quais sur bretelles, aux points de co-voiturage et aux aires de parking-relais dont, une, arborée, déjà en fonctionnement et une autre équipée de panneaux solaires qui reste à construire.

Elle offrira à nos habitants une alternative à la voiture en assurant aux piétons et cyclistes un accès sécurisé jusqu'au PEM, tout en améliorant la mobilité sur l'ensemble du territoire en articulant les différents services entre eux.

La mise en service quasi complète du PEM de La Bâtie ne dépend donc plus que de l'obtention des autorisations attendues du Ministère des Transports concernant l'ouverture de la passerelle et des quais de transport en commun express installés sur les bretelles de sortie de l'A41. On espère que cette étape sera franchie au printemps. ■

La majorité municipale.

GROUPE DE LA MINORITÉ

Droits de propriété et accès à la nature.

Au sein du parc régional de la Chartreuse, la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse créée en 1997 (4400 ha) s'étend de la Dent de Crolles au Granier. Elle vise à préserver un patrimoine naturel exceptionnel tant au niveau de sa faune, sa flore et sa géologie. Elle a également pour rôle de sensibiliser les publics à la préservation de l'environnement. Forte de ses atouts, elle est ouverte aux marcheurs qui fréquentent ses sentiers balisés (GR9, Grc Tour de Chartreuse, sentiers PDIPR [Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée]), mais aussi non balisés (mais déjà tracés) pour visiter les nombreux points remarquables de ce territoire.

Or depuis cet été, l'inquiétude gronde parmi les randonneurs, car une partie de cette réserve (750 ha entre Aulp du Seuil, col de Bellefond et Lances de Mallissard), semble voir son accès restreint au motif qu'il s'agit d'une propriété privée, et cela par application de la loi n° 2023-54 du 2 février 2023 visant à « limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée ».

Partie de l'idée louable de favoriser la circulation des animaux en supprimant les clôtures trop hermétiques autour des grands domaines privés, cette loi implique que la simple apposition de panneaux « propriété privée » suffit pour exposer à contravention quiconque pénétrerait sur les dit terrains.

Résultats : la réserve naturelle des hauts de Chartreuse a vu fleurir de nombreux panneaux « défense d'entrer - propriété privée » et des panneaux identiques apparaissent de plus en plus nombreux sur les coteaux du Grésivaudan, là où des sentiers tracés depuis des décennies permettent aux promeneurs et aux sportifs de parcourir et découvrir notre région.

Il serait navrant que notre belle nature se voit limiter l'accès. Aussi des solutions intelligentes doivent pouvoir se mettre en place entre propriétaires, pouvoirs publics et pratiquants de la nature (conventions de passage, règles pour le respect de la nature et des biens, pratique de la chasse...) afin que puisse perdurer le plaisir de vivre dans notre magnifique région sans que personne ne soit lésé.

Bonnes et joyeuses fêtes. ■

Groupe minoritaire.

Christian PICARD, Birgit JOSSELIN, Odile STIVALET



Claudine Gellens

Conseillère municipale
déléguee chargée de la
communauté d'intérêt du
bassin de vie et des relations
avec les communes qui la
composent



Proximité...

Au Grésivaudan...

La préoccupation d'une mobilité verte

De nombreux sujets étaient inscrits au menu du conseil de communauté du 25 septembre 2023. Parmi eux, on retiendra notamment la volonté d'accroître la mobilité verte au sein de la communauté de communes du Grésivaudan, ne serait-ce que « pour donner l'exemple » comme l'a stipulé Coralie Bourdelain, vice-présidente en charge des mobilités.

Dans l'intérêt des citoyens, la CCLG positionne le changement climatique au cœur de ses préoccupations que ce soit dans le verdissement de sa flotte ou dans la recherche de bonnes pratiques en collaboration avec les agents.

Ainsi, la communauté de communes va verser 100 000 € par an au SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) pour participer à l'achat de vélos, vélos cargos... au profit des résidents et afin d'encourager la mobilité douce. Cette subvention sera distribuée sous forme de bons d'achat pouvant atteindre 150 € par vélo musculaire et 750 € pour un vélo à assistance électrique, 1 500 € pour un vélo cargo. Cette aide est conditionnée au revenu fiscal. 66 % de la population sera éligible.

En complément de ces mesures, Jean-François Clappaz, vice-président à l'économie et au développement industriel, présentait une aide « Fonds Air Véhicules » afin de lutter contre les émissions de polluants et permettre aux professionnels de petites entreprises du Grésivaudan d'acquérir des véhicules leur facilitant l'accès à la zone de faible émission (ZFE) qui couvre 27 communes de l'agglomération grenobloise.

Le label « Terre de jeux »

Une réflexion s'est engagée depuis 3 ans entre les 5 communes du SIZOV (Biviers, Bernin, Montbonnot, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes) pour fédérer les énergies et proposer davantage de services aux résidents. Depuis quelques mois, **cette coopération a permis d'initier une nouvelle manifestation sportive qui s'inscrira dans le cadre du label Terre de jeux, décerné aux collectivités qui s'engageant dans l'animation territoriale avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.** Répondant à l'objectif de mobiliser l'ensemble de la population pour favoriser la pratique et la connaissance sportive, la course intercommunale des enfants de niveau élémentaire, a permis aux familles de courir le 12 novembre dernier au profit



de l'association « Soleil Rouge » et de découvrir des activités au nouveau stade de l'A.S.P.T.T. de Montbonnot, de manière joyeuse et ludique. En prime, une rencontre avec des champions valides et paralympiques, venus démontrer leur talent ! Cette rencontre est inscrite au calendrier du relay Isère - Terre de Jeux initié par le conseil départemental, qui va sillonner l'Isère jusqu'au 25 juillet, date d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris.

Cette manifestation préparée depuis plusieurs mois, a pu émerger grâce au dialogue, à l'engagement et au respect de chaque entité, communes, clubs, associations de parents et structures médico-sociales... Une expérience qui nous l'espérons, intéressera nombre de participants et se prolongera annuellement pour participer à l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. ■



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes



Un nouvel agent de lien social au CCAS

Depuis un an, le C.C.A.S. a renforcé son équipe en recrutant un « agent de lien social ». Pendant l'année écoulée Floranne EYMIN a occupé ce poste. Elle a développé avec rigueur, professionnalisme et originalité de nombreuses actions comme « La causette » les mardis matin au café Martinet, « La balade » et des ateliers de prévention (« Bien vieillir à domicile », « Bien manger, bien bouger » et « Ateliers mémoire »). Éducatrice spécialisée, elle est partie pour agir sur d'autres champs du social. Merci à elle ! Elle est désormais remplacée par Émilie SURAN, qui reprendra ces actions et des animations, pour que tous les habitants, notamment les plus isolés, puissent bien vivre à Saint-Ismier. Pour la rencontrer, il suffit de venir en mairie ou de lui téléphoner. ■

Plus d'infos :
04 76 52 52 25



Émilie SURAN

Réunion...

« LE HANDICAP : SI ON EN PARLAIT ? SI ON AGISSAIT ? »



Mardi 3 octobre le CCAS de Saint-Ismier était à l'initiative d'une rencontre de plus de 40 personnes : élus, professionnels et représentants d'institutions publiques œuvrant dans le champ du handicap.

En introduction, Monsieur le Maire Henri Baile a rappelé qu'en 2005 avait été votée « la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Pourtant, force est de constater que 18 ans après, même si des progrès ont été réalisés, les personnes en situation de handicap sont loin de vivre « normalement » !

Le sujet est immense et concerne tous les aspects de la vie : petite enfance, scolarité, habitat, insertion professionnelle, accès aux loisirs, au sport, à

la culture, accessibilité quel que soit le handicap visible ou invisible, soutien des aidants...

Le handicap est souvent pour les personnes qui le vivent à la fois une douleur et un combat comme en témoigne cette habitante ismériusienne :

« Mes enfants adorent aller jouer au parc. Lorsque j'y vais avec mes trois enfants, deux d'entre eux peuvent s'amuser avec les jeux. Mais ma fille handicapée, elle, reste en retrait, à les regarder.

Ce n'est pas son handicap qui l'empêche de jouer, mais les jeux qui ne sont pas adaptés pour son fauteuil roulant, tout simplement ! »

Dans le cadre de cette rencontre, les objectifs étaient de :

- se connaître pour mieux agir
- réaliser des actions concrètes sur notre territoire pour faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Les participants se sont quittés avec la ferme intention d'être créatifs pour permettre de donner réalité à ce beau projet du « Vivre ensemble ». ■

Expérimentation...

L'ART DE VIEILLIR EN ISÈRE

En Isère, la population des plus de 60 ans va augmenter de 38% entre 2020 et 2040, représentant près d'un tiers de la population iséroise. Il existe donc un vrai défi du vieillir en bonne santé dans le territoire !

Pour faire face à ces enjeux, le Département de l'Isère, le Centre Hospitalier Universitaire Grenoble-Alpes et La Poste expérimentent un dispositif dénommé ICOPE, initié par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Le principe

Repérer précocement les fragilités des personnes âgées de plus de 75 ans dans différents aspects de leur vie quotidienne (mobilité, mémoire, nutrition, état psychologique, vision, audition, lien social) afin d'organiser au mieux les parcours de soin et, ainsi, repousser au plus loin la perte d'autonomie.

Le fonctionnement

Ce repérage se fait au moyen d'un questionnaire en ligne, gratuit et disponible sur l'application « DIGICOPE », d'une durée moyenne de 10 minutes environ.

Les questionnaires sont ensuite analysés par le

CHU qui prend contact avec celles et ceux chez qui une fragilité est détectée, afin de leur proposer un suivi personnalisé.

Des facteurs de La Poste se rendront au domicile des personnes volontaires souhaitant bénéficier du dispositif pour les aider au remplissage du questionnaire.

Le CCAS se tient disponible pour répondre à toutes vos questions concernant cette démarche. ■

? Toutes les infos au : 04 76 52 52 25
social@saint-ismier.fr.





Animations Séniors

« LES ATELIERS

MÉMOIRE » proposent des petits exercices variés sous forme ludique pour faire travailler ses méninges dans un esprit de convivialité.

- Les vendredis (hors vacances scolaires), de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45 dans la salle Grand Pic de la Maison Belledonne. Sur inscription auprès du CCAS (nombre de places limité) : 04 76 52 52 25 – social@saint-ismier.fr

« **LA CAUSETTE** » : Émilie, animatrice de lien social, vous attend pour échanger autour d'un café ou d'un chocolat chaud.

- Les mardis matin (hors vacances scolaires) entre 9h30 et 11h au bar restaurant « Chez Martinet » (place de l'église). Pas besoin de s'inscrire, on vient et on part quand on veut.

« **LES CINÉ SENIORS** » : une fois par mois, le lundi après-midi, vous avez la possibilité d'assister à la projection d'un film au cinéma de l'espace Aragon (Villard Bonnot). Un car vous y emmène gratuitement.

- Date des prochains cinés séniors : 11 décembre, 8 janvier, 12 février. Sur inscription auprès du CCAS. Prix de la séance : 6 €.

« **LES CAFÉS LECTURE** » vous donnent rendez-vous une fois par mois, le mardi après-midi, à 15h, à la médiathèque, pour découvrir des auteurs et partager vos coups de cœur littéraires.

- Dates des prochains cafés-lecture : 19 décembre, 30 janvier. Entrée libre. ■

Atelier...

« ÉCRIRE SES DIRECTIVES ANTICIPÉES NE FAIT PAS MOURIR PLUS VITE ! »



Les C.C.A.S. de Bernin, Biviers, Montbonnot, Saint-Nazaire-les-Eymes et Saint-Ismier vous invitent à participer à un atelier apaisé et ludique sur l'« Aide à la rédaction des directives anticipées » **jeudi 25 janvier 2024 à 17h30** en Mairie de Saint-Ismier.

Quelle utilité ?

Si un jour je ne suis plus en capacité de m'exprimer, avoir rédigé mes directives anticipées et désigné une personne de confiance fera connaître sans ambiguïté mes souhaits et volontés sur la conduite à tenir concernant ma fin de vie. Cela guidera les équipes médicales, évitera les conflits et épargnera à mes proches un poids trop lourd à porter lors de prises de décisions délicates. ■

? Inscriptions

auprès de la Mairie : 04 76 52 52 25

Repas...

"LA GALETTE DES SÉNIORS".

Une belle occasion de se retrouver autour d'une boisson et d'une assiette gourmande, tout en profitant d'une animation musicale !

Cet événement festif, réservé aux Ismériens **de plus de 75 ans, se déroulera le mercredi 17 janvier 2024 à 14 h 30 à l'Espace Agora.**

Les personnes âgées de 80 ans et plus qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas assister à cet événement, recevront la visite à domicile d'élus qui seront heureux de partager un instant avec eux et de leur remettre au nom du C.C.A.S. un ballotin de chocolats.

Vous êtes concernés ? Un courrier vous a été envoyé en octobre par voie postale afin de recueillir votre choix. Si vous n'avez pas reçu cette lettre, merci de contacter rapidement le CCAS. ■

? Inscription CCAS de St-Ismier

04 76 52 52 25
Avant le 15 décembre 2023





Découverte...

Une expérience inoubliable en Croatie !

Soline Massardier,

Ismériusienne, a monté un projet environnemental qui lui a permis de découvrir de magnifiques paysages, de côtoyer quelques ours et surtout, de vivre une riche expérience personnelle. Elle nous raconte :

« Cet été, notre équipe de quatre scouts de 19 ans, compagnons aux Scouts et Guides de France, a vécu une aventure hors du commun : rendre service à un refuge pour ours en Croatie. Le refuge se situe dans le petit village de Kuterevo, dans le parc national du Velebit. Il accueille neuf ours, âgés de 8 à 48 ans. Certains ont été séparés de leur mère à la naissance, d'autres viennent de zoos illégaux ou ne pouvant plus les accueillir. Le refuge leur offre une vie paisible dans un environnement proche

de leur habitat naturel. Cependant, ils ne retourneront jamais à la vie sauvage, car ils ne sauraient pas se nourrir et risqueraient de s'approcher trop souvent des villages.

Pendant nos deux semaines de volontariat, nous avons participé aux activités du refuge : nous avons notamment accueilli les visiteurs, nourri les ours, créé un plan du parc car le refuge est un but touristique, et fait du débroussaillage. Le refuge fonctionne uniquement grâce au travail des volontaires et doit son existence à



Soline, deuxième personne en partant de la gauche

l'engagement de Josipa, Ivan et Slavko qui travaillent à l'année. Notre séjour a également été riche en rencontres, puisque nous avons pu échanger avec les habitants du village, ainsi qu'avec de nombreux volontaires francophones, Israéliennes, Allemands, Italiens et d'autres nationalités.

Nous sommes ensuite partis à la découverte de la Croatie et de ses magnifiques paysages pendant cinq jours. Visiter la capitale Zagreb et les villes de Šibenik et Split nous a permis de mieux connaître l'histoire et la culture du pays, très différentes selon qu'on est sur la côte méditerranéenne ou dans les terres montagneuses. Nous sommes aussi allés admirer le parc national de Krka et ses magnifiques cascades.

En accord avec nos valeurs et les ambitions écologiques du refuge, nous avons cherché à réduire notre impact sur l'environnement au cours de notre voyage : nous avons pris le train de nuit pour nous rendre en Croatie, et au refuge, nous avons

utilisé des toilettes sèches et fait attention à notre consommation d'eau et à nos achats de nourriture.

Ce voyage inoubliable fut possible grâce aux encouragements de notre entourage, notamment nos parents, et à la ville de Saint-Ismier qui a accepté de subventionner notre projet. Merci aussi à nos accompagnatrices scoutes, qui nous ont toujours poussés à nous dépasser en équipe et à aller au bout de nos envies. ■



LA COMMUNE SUBVENTIONNE LES PROJETS DES JEUNES

Tout jeune de moins de 25 ans résidant sur la commune est susceptible de bénéficier d'une aide pour un projet qu'il développe ou auquel il participe. Outre le fait d'être résidant sur la commune il faut que le jeune s'inscrive dans un projet demandant un dépassement de soi, quel que soit le domaine : sportif, social, culturel, humanitaire, environnemental... Il faut également fournir quelques pièces justificatives dont la liste figure sur le site de la commune à la rubrique « Jeunesse-Local jeunes ».

Un retour sur l'expérience est attendu dans un but de partage avec l'ensemble des citoyens. Il peut s'agir d'une parution dans le journal municipal comme dans le cas du projet de Soline. ■

Information :
04 76 52 92 73
loisirs.ados
@saint-ismier.fr



Plus de 60 jeux en prêt pour tous les âges

Depuis le 22 novembre la médiathèque a ouvert une ludothèque. Vous pouvez y emprunter des jeux de société. Qu'ils soient conviviaux ou cérébraux, ils vous permettent de passer un bon moment en compagnie d'autres joueurs, en couple, en famille, avec des amis ou vos collègues de travail. Vous trouverez certainement à la médiathèque un jeu adapté à vos envies et pratiques.

La démarche : vous pouvez emprunter et réserver 2 jeux par famille pour une durée de 3 semaines. Pour ne pas abîmer les coffrets de jeux et pour nous permettre de vérifier le contenu de la boîte, le retour des jeux empruntés devra se faire sur place et non par l'intermédiaire de la boîte de retour des livres. ■



Le scratch livre ses secrets

En partenariat avec le service Jeunesse de la commune, un DJ professionnel proposera une démonstration de scratch sur disque vinyle à la médiathèque. Les adolescents inscrits au Local Jeunes et récemment formés s'essayeront aussi à cet exercice. Le public pourra expérimenter le scratch et tester ses connaissances en matière de musique grâce à un « blind test ». ■

? **Mercredi 17 janvier 2024**
à 16h00 en médiathèque.
Entrée libre.

Le retour du vinyle

Une soixantaine de disques vinyles de tous les genres musicaux sera disponible au prêt à partir de janvier 2024. Une platine vinyle fonctionnant en Bluetooth vous permettra une écoute au casque de vos disques préférés. Il sera possible d'emprunter 2 vinyles par carte et leur restitution devra se faire par famille à la médiathèque et non dans la boîte de retour. ■





« Petit livre insolite »



Exposition de livres miniatures insolites

Du 3 au 29 février, cette exposition itinérante qui voyage de bibliothèque en bibliothèque vous fera découvrir ces livres d'artistes, petites pièces uniques de toutes les formes et matières. La commissaire de l'exposition, Thérèse Cigna, est également autrice et dédicacera ses livres lors du vernissage. ■

? Vernissage le samedi 3 février 2024 de 10h à 12h00 en médiathèque.

Atelier d'écriture et création d'un livre collectif

En lien avec l'exposition de livres insolites, la médiathèque propose au public adulte ou jeune à partir de 15 ans, un atelier qui sera animé par Isabelle Cartellier, artiste plasticienne et formatrice. Le but de cet atelier est de laisser libre cours à son imaginaire aussi bien dans l'écriture que dans la création plastique d'un petit livre collectif. ■

? Le Samedi 10 février 2024 de 10h à 12h30 en mairie. Gratuit et sur réservation.



Informations pratiques

Horaires en période scolaire :

- MARDI - JEUDI - VENDREDI : de 16h30 à 19h00
- MERCREDI : de 10h00 à 12h30 et 14h00 à 19h00
- SAMEDI : de 10h00 à 12h30

Ouverture supplémentaire le JEUDI de 10h00 à 12h00 pendant les petites vacances scolaires

Venez profiter de nos collections et de nos espaces de lecture !

? Contact : 04 76 52 92 76



Fermeture de la médiathèque à Noël :

samedi 23 décembre,
vendredi 29
et samedi 30 décembre





Vers de belles fêtes...

UNE FIN D'ANNÉE JOYEUSE

À Saint-Ismier, de nombreuses animations de Noël vont renforcer l'ambiance festive de fin d'année. Une programmation riche en événements a été concoctée par les services de la ville et les associations Ismériennes. À votre agenda !

Le Père Noël répond aux enfants



Une annexe du secrétariat du Père Noël s'est installée à la mairie. Une chance pour les enfants ! Ils ont jusqu'au 16 décembre pour écrire une lettre au Père Noël ou lui faire un dessin. Une boîte aux lettres décorée « spécial Noël » est située à l'accueil de la médiathèque.

Si vous souhaitez que votre enfant reçoive une réponse à son nom, il est important que soient mentionnés bien lisiblement sur le courrier le prénom, le nom et l'adresse postale de l'enfant. Inutile d'apposer un timbre, cette amicale correspondance est entièrement gratuite. ■

Spectacle...

À LA RESCOURS DU PÈRE NOËL

Un spectacle passionnant, 100% interactif ! Chant, danse et comédie sur les thèmes les plus appréciés du jeune public. Les enfants sont au cœur de l'action. Tout au long de l'histoire, ils aident leurs héros préférés dans une folle aventure !

« La Reine des Neiges se prépare à fêter Noël, quand elle apprend que le Père Noël a des problèmes et risque de ne pas être à l'heure pour distribuer ses cadeaux aux enfants du monde entier ! C'est alors qu'elle fait appel à ses meilleurs amis Dora l'exploratrice, Olaf, Hello Kitty, Spiderman, les Minions, Miraculous Ladybug, Mario Bros, Vaïana, Mickey & Minnie, Harry Potter et autres personnages surprises, qui feront tout pour l'aider à sauver Noël... ».

Action, émotion, énergie, entraide et amitié sont au cœur du sujet. Un vrai message positif et éducatif sur l'importance de chacun dans notre vie. ■



? **Mercredi 6 décembre**
à 14H00 et 17H30 à l'Espace Agora
Durée : 1h00
Billetterie uniquement sur www.artsffusion.fr

Lectures...

LE TEMPS DES HISTOIRES : DANS LA FORÊT ENCHANTÉE DE NOËL



Les bibliothécaires mettent en scène des albums sur le thème de Noël et proposent à la suite un atelier créatif. ■

? **Mercredi 6 décembre à 10h30**
à la médiathèque à partir de 3 ans.
Entrée libre

Un dernier concert avant les fêtes

Le traditionnel concert de Noël organisé par le Comité des fêtes se déroulera à l'église au profit de l'association Clown ABC. Les élèves de l'AMZOV interpréteront un florilège de chants traditionnels.

- **Vendredi 15 décembre à 20h30 à l'église. Entrée libre**

Vente de sapins et de décorations en soutien à des projets scolaires

Les élèves du lycée horticole organisent une vente de sapins et de décorations de Noël. Venez trouver de nombreuses idées pour décorer votre intérieur. L'argent récolté permettra de financer des projets scolaires.

- **Jusqu'au 22 décembre au lycée horticole 1 chemin de Charvinière**

Moments magiques au marché de Noël

Venez à la rencontre des producteurs et artisans qui seront sur place pour vous faire découvrir (et goûter !) les riches produits de notre région. La succession de stands vous procurera une mine d'idées de cadeaux à glisser au pied du sapin. L'ambiance s'annonce joyeuse avec de nombreuses animations offertes tout au long de la journée aux plus jeunes par le Comité des fêtes.

- **Samedi 16 décembre de 8h30 à 17h00, chemin du Rozat. Entrée libre**

ANIMATIONS

Sortir...

SPECTACLE « NOËL EN FORÊT »



Danses, chansons... les comédiennes et les marionnettes de « Miette et Compagnie » vous offrent une demi-heure de conte dans un décor féérique et surprenant qui se transforme sous vos yeux. ■

? **Mercredi 13 décembre à 16h00 pour les 0-6 ans à la Médiathèque Sur réservation. Gratuit.**

Sortir...

VA TE COUCHER ZOÉ !

Ce spectacle de magie jeune public nous emmène au pays de l'enfance et de l'imaginaire : un voyage plein d'humour, de couleurs, d'émotion et de poésie... ■

? **Jeudi 14 décembre à 10h30 à la Salle Saint-Philibert pour les enfants 0-6 ans Entrée libre**



Sortir...

GRAND SPECTACLE DE CHANT ET DE PYROTECHNIE SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE



Dans un univers inspiré des films « Moulin Rouge » et « The Greatest Showman », un trio d'artistes passionnés vous invite à partager leur plaisir de la scène. Portés par la magnifique voix d'une chanteuse professionnelle, deux « artistes de feu » proposent une séance dynamique et spectaculaire se terminant par un show pyrotechnique original au cours duquel les artistes dansent sur fond de feux d'artifices. ■

? **Samedi 16 décembre à 17h30 Place de l'Église Entrée libre**



Spectacle de fin d'année...

RÉSERVEZ VOTRE RÉVEILLON !

L'Espace Agora vous propose de terminer l'année 2023 avec un grand spectacle de fête, à la façon du Moulin Rouge, du Lido ou encore du Casino de Paris. Tous les artistes qui seront présents ce soir-là en sont issus.

Un spectacle dynamique, chanté et dansé, rempli de couleurs, de changements de costumes, de joie, de glamour. Bienvenue à Paris, l'une des plus belles capitales du monde, Paris Carnaval, Paris des années folles, il est cinq heures Paris s'éveille, Mistinguett, plumes et paillettes, Charleston, hymne à l'amour...

Ce spectacle vous emmène dans un Paris en folie et vous offre un numéro visuel exceptionnel et bien entendu un french-cancan endiablé. La compagnie qui est accueillie à

l'Espace Agora possède de nombreuses et belles références, la qualité de son travail est retenue pour des émissions de télévision, elle fait partie de la programmation de grands Casinos en France et à l'étranger. Un souvenir unique, rempli d'émotion, de bonheur et de joie pour cette soirée si particulière qui marque le passage vers l'année 2024 ! ■

? **Dimanche 31 décembre à 20h00**
à l'Espace Agora
Billetterie sur agora-saint-ismier.fr
ou à l'accueil de la mairie



Idées de cadeaux

Offrez à vos proches des places de spectacles de la programmation 2023/2024 de l'Espace Agora.

■ **Billetterie sur : agora-saint-ismier.fr ou à l'accueil de la mairie**



Concert...

ONE SHOT, TOUR DE CHANT

Sur la scène de l'Agora transformée pour un soir en salon confortable et convivial, des amis pleins de talent se retrouvent et reprennent des chansons françaises connues et chères au public. Le public vibre sur des airs de Souchon, France Gall, Bashung, Bourvil (La tendresse), Michel Legrand, Véronique Sanson... et s'offre même des incursions chez Gabriel Fauré. Le tout accom-

pagné par d'excellents musiciens et avec la participation de Serge Papagalli dans un flamboyant 24 000 baisers en italien. Soirée de plaisir et de détente totale ! ■

? **Jeudi 15 février à 20h30**
à l'Espace Agora

Chansons...

ORLY CHANTE LÉO FERRÉ

Il y a trente ans disparaissait Léo Ferré. L'auteur-compositeur-interprète reste, pour bon nombre d'artistes, une référence, une influence ou mieux, un mentor. Pour le public une immense figure de la chanson française, à la fois artiste radical, poète, compositeur en avance sur son temps. Le groupe ORLY a réussi le pari de faire fusionner son univers bouillonnant avec celui, très singulier, de Léo

Ferré... En résulte un spectacle quasi-théâtral, dans lequel le trio se livre corps, âme et tripes dans des interprétations très personnelles, parfois proches, parfois lointaines, mais toujours poétiques. ■

? **Vendredi 8 mars à 20h30**
à l'Espace Agora





AGENDA

Décembre

Mercredi 6 décembre

10h30

LE TEMPS DES HISTOIRES

à partir de 3 ans

→ *Médiathèque*

Entrée libre

14h et 17h30

À LA RESCOUSSE DU PÈRE NOËL

Spectacle 100% interactif



→ *Espace Agora*

Billetterie : www.artsdiffusion.fr

Vendredi 8 décembre

20h30

THÉÂTRE SUR UN AIR DE TANGO

→ *Espace Agora*

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

Mercredi 13 décembre

16h00

SPECTACLE « NOËL EN FORÊT » pour les 0-6 ans

→ *Salle des mariages*

Gratuit sur réservation

Jeudi 14 décembre

10h30

SPECTACLE DE MAGIE

pour les 0-6 ans

offert par le comité des fêtes

→ *Salle Saint-Philibert*

Entrée libre

Vendredi 15 décembre

20h30

CONCERT DE NOËL des élèves de l'AMZOV

Organisé par le Comité des fêtes

→ *Église*

Entrée libre

Samedi 16 décembre

De 8h30 à 17h00

MARCHÉ DE NOËL

Idée cadeaux et animations festives

→ *Chemin du Rozat*

17h30

GRAND SPECTACLE de chant et de pyrotechnie



→ *Place de l'église*

Entrée libre

Dimanche 31 décembre

20h00

RÉVEILLON PARIS S'ÉVEILLE

Music-Hall

→ *Espace Agora*

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

Janvier

Jeudi 11 janvier

18h30

→ *Espace Agora*

Votre Maire Henri Baile et l'équipe municipale ont le plaisir de vous convier à la **CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION**



Du 18 janvier au 17 février

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Mercredi 10 janvier

14h30

SPECTACLE FÉÉRIQUE

→ *Espace Agora*

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

Mercredi 17 janvier

16h00

INITIATION SCRATCH

→ *Médiathèque*

Entrée libre

Samedi 20 janvier

20h30

MUSIQUE CLASSIQUE ALADIN

→ *Espace Agora*

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

Dimanche 21 janvier

17h00

MUSIQUE CLASSIQUE ALADIN

→ *Espace Agora*

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

Mercredi 24 janvier

20h30

DANSE CLASSIQUE DON QUICHOTTE

→ *Espace Agora*

COMPLET

Vendredi 26 janvier

20h30

COMÉDIE MUSICALE CHANTE AVEC LES STARS

→ *Espace Agora*

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

Février

Jeudi 1^{er} février

20h30

PIÈCE DE THÉÂTRE LA DERNIÈRE CARTE

→ *Espace Agora*

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

Du 3 au 29 février

EXPOSITION DE LIVRES MINIATURES INSOLITES

→ *Médiathèque*

Entrée libre

Jeudi 8 février

20h30

SPECTACLE MICHEL BOUJENAH

→ *Espace Agora*

COMPLET

Samedi 10 février

DE 10h00 à 12h30

ATELIER D'ÉCRITURE ET CRÉATION D'UN LIVRE COLLECTIF

→ *Mairie*

Gratuit, sur réservation

Jeudi 15 février

20h30

CONCERT ONE SHOT, TOUR DE CHANT

→ *Espace Agora*

Billetterie en ligne ou à l'accueil de la mairie

Mardi 20 février

14h30

CARNAVAL

→ *Parc de la Mairie*

Saint-Ismier